

Fiscalité et droit des entreprises: Développements et problèmes pratiques

14 mai 2019 (Lausanne, journée entière)

19 novembre 2019 (Genève, journée entière)

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux consultants et conseillers expérimentés confrontés aux problématiques quotidiennes des entreprises en matière fiscale et juridique.

Contexte et problématique

Dans le domaine de la fiscalité, plusieurs chantiers importants sont en cours depuis de nombreuses années, que ce soit sur le plan national ou sur le plan international. Les changements sont rapides et nombreux et il n'est pas toujours aisé de se faire une idée précise des adaptations en cours. Juste avant la votation populaire sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS, c'est l'occasion de faire un point de situation.

Objectifs

Ce séminaire vise à faire le point et un état de situation dans les domaines principaux de la fiscalité et du droit commercial, sur les dossiers chauds du moment. L'idée est de permettre aux conseillers d'anticiper et prévoir les changements à venir et de prendre les mesures adéquates, si nécessaire, pour leurs clients

Thèmes

- Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA): derniers développements avant la votation populaire
- Impôt à la source: premières mesures à prendre pour l'employeur en vue de l'entrée en vigueur des nouvelles règles en 2021
- Aspects fiscaux de la transmission d'entreprise dans un cadre familial
- Prestations appréciables en argent et dividendes dissimulés: pièges à éviter
- Actualité et jurisprudence récente en matière de TVA
- Evolutions récentes en matière de droit commercial

Méthode

Ce séminaire se veut avant tout informatif. Dans les domaines techniques de la fiscalité, les conférenciers présentent toutefois plusieurs cas pratiques et de jurisprudence permettant d'illustrer concrètement les enjeux actuels.

Responsable du séminaire

Nicolas Duc, dr en droit, associé, directeur Fiscalité & Droit BDO Suisse romande

Conférenciers

Florence Schlaepfer, Adjointe du centre de compétence «entreprises», Administration cantonale des impôts, Lausanne

Denis Boivin, avocat, expert fiscal diplômé, associé, membre du Directoire, Directeur Fiscalité et Droit BDO SA pour la Suisse

Alexandre Sadik, expert fiscal diplômé, associé, responsable BDO Genève

Luis Annoni, expert fiscal diplômé, sous-directeur, Responsable département fiscal BDO SA, Lausanne



Nicolas Duc



Denis Boivin



Alexandre Sadik



Luis Annoni

Dates

14.05.2019 journée entière – Lausanne
19.11.2019 journée entière – Genève

Lieux

Beau-Rivage Palace
Place du Port 17–19
1006 Lausanne
www.brp.ch
Grand Hotel Kempinski Geneva
Quai du Mont Blanc 19
1201 Genève
<https://www.kempinski.com/en/geneva/grand-hotel-geneva/>

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

- Fiscalité et droit des entreprises:
Développements et problèmes pratiques**
 14 mai 2019 (Lausanne, journée entière)
 19 novembre 2019 (Genève, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.